

Païement du dividende 2013

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Edenred réunie ce jour a approuvé le dividende proposé au titre de l'année 2013 d'un montant de **0,83 euro par action** et a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende en actions nouvelles pour 50% de ce montant. Les actionnaires d'Edenred recevront ainsi :

- **50% du dividende en numéraire**, soit 0,415 euro ; et
- **50% du dividende en numéraire ou en actions nouvelles Edenred**, au choix de l'actionnaire.

Calendrier de paiement du dividende

- **Date d'arrêté des positions** (*record date*) :
 - 19 mai 2014 pour le paiement du dividende en actions ;
 - 22 mai 2014 pour le paiement du dividende en numéraire.
- **Date de détachement** (*ex date*) : 20 mai 2014
- **Délai d'option** : du 20 mai 2014 au 05 juin 2014 inclus. Les actionnaires pourront exercer leur option pendant cette période. Les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option au plus tard à cette date percevront le dividende intégralement en numéraire.
- **Date de paiement** : 18 juin 2014, quel que soit le mode de paiement du dividende.

Modalités d'exécution

Pour exercer cette option, les actionnaires pourront adresser leur demande à leur intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont inscrites ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la société, à son mandataire¹. Les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option au plus tard le 05 juin 2014 percevront leur dividende intégralement en numéraire.

Cette option peut être soumise à des restrictions légales pour **les actionnaires non-résidents français**. Les actionnaires sont tenus de s'informer des conditions applicables en vertu du droit et des règles du pays de leur résidence.

Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du dividende est fixé à 20,95 euros. Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés (cours d'ouverture) sur le marché NYSE Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant net du dividende, et arrondi au centime d'euro supérieur.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1^{er} janvier 2014 et seront entièrement assimilées aux actions ordinaires déjà émises composant le capital social de la société. L'admission des actions Edenred nouvelles aux négociations sur le compartiment A du marché NYSE Euronext Paris (Code ISIN: FR0010908533) interviendra à compter du 18 juin 2014, sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exercera son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en numéraire.

¹ Société Générale Securities Services, Département des titres et Bourse, CS 30812 - 44308 Nantes cedex 3

Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement en dividende en actions est de 4 416 788 actions représentant environ 1,96% du capital social et 1,85% des droits de vote exerçables de la société sur la base du capital et des droits de vote au 30 avril 2014.

Pour toute information complémentaire, un mode d'emploi détaillé est accessible sur le site internet Edenred.com (rubrique Finance/Dividendes) en cliquant sur ce [lien](#).

Avertissement

Le présent communiqué constitue le document d'information requis en application des articles 212-4 4° et 212-5 5° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ainsi que de l'article 13 de l'instruction AMF n°2005-11 du 13 décembre 2005 telle que modifiée.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'achat de titres financiers. Ce communiqué ainsi que tout autre document relatif au paiement du dividende en actions ne pourra être diffusé hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement et ne pourra constituer une offre de titres financiers dans les pays où une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

L'option de recevoir le dividende au titre de l'exercice 2013 en actions n'est pas ouverte aux actionnaires résidant dans un pays dans lequel une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès des autorités boursières locales. Les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales s'appliquant dans le pays de leur résidence et s'y conformer. Pour les aspects fiscaux liés au paiement du dividende en actions, les actionnaires sont invités à étudier leur situation particulière avec leur conseil fiscal habituel.

Lorsqu'ils décident d'opter pour le paiement du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions

Edenred, inventeur de Ticket Restaurant® et leader mondial des services prépayés aux entreprises, conçoit et gère des solutions qui améliorent l'efficacité des organisations et le pouvoir d'achat des individus.

Les solutions proposées par Edenred garantissent que les fonds attribués par les entreprises seront affectés à une utilisation spécifique. Elles permettent de gérer :

- les **avantages aux salariés** (Ticket Restaurant®, Ticket Alimentación, Ticket CESU, Childcare Vouchers...)
- les **frais professionnels** (Ticket Car, Ticket Clean Way, Repom ...)
- la **motivation et les récompenses** (Ticket Compliments, Ticket Kadéos...)

Le Groupe accompagne également les institutions publiques dans la gestion de leurs **programmes sociaux**.

Coté à la Bourse de Paris, Edenred est présent dans 41 pays avec plus de 6 000 collaborateurs, près de 640 000 entreprises et collectivités clientes, 1,4 million de prestataires affiliés et 40 millions de bénéficiaires. En 2013, Edenred a réalisé un volume d'émission de 17,1 milliards d'euros, dont près de 60% dans les pays émergents.

Ticket Restaurant® ainsi que les autres dénominations des programmes et services proposés par Edenred sont des marques déposées dont le groupe Edenred est propriétaire.

Contacts

Relations presse

Anne-Sophie Sibout, Directrice Relations presse et Communication interne - Tél. : +33 (0)1 74 31 86 11 - anne-sophie.sibout@edenred.com

Domitille Pinta, Responsable Relations presse - Tél. : +33 (0)1 74 31 86 27 – domitille.pinta@edenred.com

Astrid Montfort, Attachée de presse - Tél. : + 33 (0)1 74 31 87 42 – astrid.montfort@edenred.com

Relations investisseurs

Virginie Monier, Directrice Communication financière - Tél. : + 33 (0)1 74 31 86 16 - virginie.monier@edenred.com

Aurélié Bozza, Relations investisseurs - Tél. : + 33 (0)1 74 31 84 16 – aurelie.bozza@edenred.com

Relations actionnaires

Elisabeth Pascal, Relations actionnaires - Tél (numéro vert) : 0 805 652 662 - relations.actionnaires@edenred.com